

## L'Observatoire Economique et Social

### Les prestations légales et les cotisations sociales du régime des non-salariés agricoles en 2012

*La Mutualité sociale agricole gère l'ensemble des prestations légales des non-salariés agricoles : maladie, maternité, invalidité, accidents du travail, retraite, prestations liées à la famille (y compris les prestations logement et les minima sociaux). Elle gère également la retraite complémentaire obligatoire des exploitants agricoles et mène une politique d'action sanitaire et sociale (prestations extra-légales).*

*Les populations de bénéficiaires et d'actifs cotisants du régime des non-salariés agricoles poursuivent leur tendance à la baisse en juillet 2012.*

*En 2012, les prestations légales versées par le régime des non-salariés agricoles atteignent 16,2 milliards d'euros, en baisse de - 0,8 % par rapport à 2011. Elles représentent 84 % du montant total des charges du régime.*

*Le montant des cotisations sociales émises au titre du régime des non-salariés agricoles s'élève à 2,8 milliards d'euros et augmente de + 11,3 % en un an. Les cotisations sociales constituent 15 % du montant total des produits finançant le régime.*

## Poursuite du recul démographique au régime des non-salariés agricoles

La population protégée en maladie au régime des non-salariés agricoles connaît une nouvelle baisse de ses effectifs, avec une évolution de - 3,1 % entre juillet 2011 et juillet 2012. Cette évolution s'inscrit dans une tendance de long terme qui affecte le nombre de retraités et, dans une moindre mesure, le nombre d'assurés actifs du régime. (tableaux 1 et 2).

Les effectifs de retraités diminuent de - 2,9 % durant la même période. Cette baisse résulte d'un nombre de décès près de trois fois supérieur au nombre d'entrées en jouissance et elle affecte notamment le nombre de pensionnés de droits directs. Les premiers effets de la réforme des retraites en 2010 accentuent également l'évolution tendancielle des effectifs en 2012, effets qui se font aussi ressentir sur les bénéficiaires d'une retraite complémentaire obligatoire et de pensions d'invalidité.

Les bénéficiaires d'une retraite complémentaire obligatoire diminuent de - 0,3 % sur l'année 2012.

Suite à la mesure instaurant un recul de l'âge du départ à la retraite, le nombre total des bénéficiaires de pension d'invalidité continue d'augmenter, soit une progression de + 2,1 %.

La baisse des effectifs de bénéficiaires de prestations familiales se poursuit en 2012 avec une évolution de - 3,6 % par rapport à 2011. Cette diminution est liée d'une part au recul démographique de la population du régime, et d'autre part à l'évolution de l'activité des conjoints hors du monde agricole. Les familles ont la possibilité de faire un choix d'affiliation à un régime qui n'est pas forcément celui de la MSA.

Les effectifs d'actifs cotisants diminuent de - 1,0 % entre juillet 2011 et juillet 2012. Cette baisse est moins forte que celle enregistrée sur la période précédente (- 1,9 %) et elle s'inscrit dans une tendance récente au ralentissement de la baisse démographique de la population des chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles. Cette baisse ralentit notamment depuis deux ans.

Tableau 1

### POPULATIONS\* DU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES EN 2011 ET 2012

	Effectifs 2011	Effectifs 2012	Évolution 2012/2011 (en %)
Personnes protégées en maladie	1 626 436	1 575 454	- 3,1%
Familles bénéficiaires de prestations légales	83 152	80 134	- 3,6%
Bénéficiaires d'un avantage retraite	1 685 400	1 636 384	- 2,9%
Bénéficiaires de retraite complémentaire obligatoire	508 148	506 549	- 0,3%
Bénéficiaires de pensions d'invalidité	13 755	14 041	+ 2,1%
Actifs cotisants**	518 284	513 085	- 1,0%

\* Dénombrement au 1<sup>er</sup> juillet à l'exception des familles et bénéficiaires de retraite complémentaire obligatoire

\*\* La notion d'actif cotisant est définie à l'article D. 134-4 du CSS :

«Est considéré comme cotisant actif toute personne quel que soit son âge, exerçant une activité professionnelle, assujettie à un régime obligatoire de sécurité sociale et qui verse personnellement ou pour laquelle est versée une cotisation.»

Source : MSA

## Diminution de - 0,8 % des prestations légales versées par le régime des non-salariés agricoles

Le montant des prestations légales atteint 16,2 milliards d'euros en 2012, soit une baisse de - 0,8 % par rapport à 2011 (tableau 3). Cette baisse est en partie liée à une réduction des prestations retraite (- 1,1 %).

Les prestations légales retraite représentent 52 % de l'ensemble des prestations légales au régime des non-salariés agricoles et participent à hauteur de 0,6 point à la décroissance des prestations légales sur un total de 0,8 point. Le régime des non-salariés agricoles a versé 8,4 milliards d'euros aux bénéficiaires d'un avantage retraite en 2012, soit une baisse de - 1,1 % en un an. Cette évolution est le résultat de l'effet de la revalorisation des pensions de 2,1 % pour l'année 2012 (tableau 6) et de la diminution continue de la population retraitée du régime des non salariés agricoles, baisse amplifiée par les effets de la réforme des retraites en 2010.

Les prestations légales Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO) représentent 3 % du montant des prestations. En 2012, le régime a versé 0,5 milliard d'euros (+ 1,1 %). Cette augmentation résulte de la hausse des montants des prestations de droits dérivés (Art. L. 732-62 du Code Rural), en lien avec la mise en place des nouvelles modalités de versement des pensions de réversions de droits gratuits (Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2010).

Les prestations légales de la branche maladie constituent 42 % du total des prestations légales du régime des non-salariés agricoles et contribuent pour 0,3 point à la baisse des prestations légales. Le montant des prestations légales maladie-maternité-invalidité versé en 2012 est de 6,8 milliards d'euros, en baisse de - 0,6 % par rapport à 2011. Cette baisse est due principalement aux prestations exécutées en ville qui diminuent de - 2,9 %, en lien avec le recul des remboursements de pharmacie (baisse de prix des médicaments et mise en place de la mesure « tiers payant contre générique »).

Les prestations légales famille représentent près de 2 % du total des prestations. Le montant versé aux bénéficiaires est de 0,4 milliard d'euros en 2012, soit un recul de - 0,8 % en un an. Cette baisse s'explique en partie par la diminution du nombre de familles en 2012 de - 3,6 % par rapport à 2011 (tableau 2).

Le montant des prestations accidents du travail (Atexa) constitue 1 % du total des prestations et s'élève à 0,1 milliard d'euros en 2012. Cette branche connaît l'évolution la plus importante en 2012 parmi les autres prestations légales : + 3,0 % en un an. Cette évolution s'explique par la montée en charge des prestations d'incapacité permanente (+ 14,9 % en un an), hausse liée à l'augmentation du nombre de rentes (+ 12,6 % en 2012).

Tableau 3

### MONTANT DES PRESTATIONS DU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES POUR LES ANNEES 2011 ET 2012

Prestations légales du régime des non-salariés agricoles Toutes branches (montants en million d'euros)	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Structure 2012 (en %)	Évolution 2012/2011 (en %)	Contribution à la croissance (en points)
Maladie-maternité-invalidité-décès	6 860,4	6 819,4	42 %	- 0,6 %	- 0,3
Accidents du travail	92,3	95,0	1 %	+ 3,0 %	0,0
Famille	365,9	362,9	2 %	- 0,8 %	0,0
Retraite	8 515,2	8 424,0	52 %	- 1,1 %	- 0,6
Retraite Complémentaire Obligatoire	475,6	480,8	3 %	+ 1,1 %	0,0
<b>TOTAL PRESTATIONS LEGALES</b>	<b>16 309,4</b>	<b>16 182,1</b>	<b>100 %</b>	<b>- 0,8 %</b>	<b>- 0,8</b>

Source : MSA

## Progression de + 0,6 % des charges du régime des non-salariés agricoles

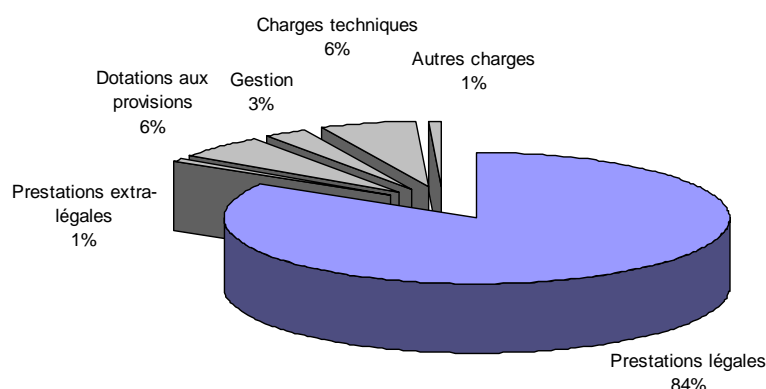
Le montant des charges, en augmentation de + 0,6 %, atteint 19,4 milliards d'euros en 2012. Ce montant est composé à 84 % par les prestations légales (graphique 1).

La croissance des charges du régime est freinée par la baisse des dépenses en prestations légales (- 0,8 %). Cette croissance se justifie principalement par les hausses des charges techniques, des dotations aux provisions, et des autres charges.

La hausse des charges est notamment imputable à la branche Atexa (+ 42,1 % en un an). Cette progression résulte d'une hausse des charges du provisionnement des rentes et d'une augmentation des charges exceptionnelles du Fonds de réserve des rentes.

Graphique 1

### REPARTITION DES CHARGES DU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES EN 2012



Source : MSA

## Progression de + 11,3 % des cotisations sociales émises au titre du régime des non-salariés agricoles

Les cotisations sociales du régime des non-salariés agricoles émises auprès des employeurs - hors prises en charge par l'état et impôts et taxes affectées - atteignent un montant de 2,8 milliards d'euros en 2012 (tableau 4), en hausse de + 11,3 % par rapport à l'année 2011. Cette progression s'explique d'une part, par la croissance des cotisations des trois branches maladie, famille et retraite, en lien avec l'augmentation des revenus professionnels en 2010 et 2011 et de l'impact de cette progression sur l'assiette brute des cotisations. D'autre part, elle s'explique par un ralentissement de la baisse démographique des cotisants.

L'assiette brute de cotisations sociales pour l'année 2012, établie sur les revenus professionnels de l'année 2011 ou la moyenne des trois années 2009, 2010 et 2011, augmente de + 13,8 % par rapport à l'année précédente. Après un net recul du revenu agricole moyen sur en 2008 et 2009 (- 16 % et - 32 %), les deux années qui suivent sont marquées par une reprise : une amélioration nette en 2010 (+ 66 %) et une hausse modérée en 2011 (+ 4 %).

Cette dernière hausse est suffisante pour revenir au niveau de revenu moyen de 2008. Compte tenu du poids important des assiettes calculées en moyenne triennale (83 %), l'assiette brute globale 2012 progresse par rapport à 2011.

La croissance des cotisations sociales est principalement portée par l'évolution du montant des cotisations de la branche retraite de + 9,6 % en un an, puis par l'augmentation des cotisations de la branche maladie, soit une hausse de 11,9 % en 2012.

Les cotisations accidents du travail (Atexa) sont calculées de manière forfaitaire et selon les catégories des exploitants. L'augmentation en 2012 de + 21,9 % est liée à la hausse du montant de la cotisation pivot (hors solidaires) de + 24,3 %, mais elle est tempérée par la baisse des effectifs.

**Tableau 4**

**MONTANT DES COTISATIONS SOCIALES DU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES POUR LES ANNEES 2011 ET 2012**

Cotisations sociales du régime des non-salariés agricoles Toutes branches (montants en million d'euros)	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Structure 2012 (en %)	Évolution 2012/2011 (en %)	Contribution à la croissance (en points)
Maladie-maternité-invalidité-décès	723,3	809,3	29 %	+ 11,9 %	+ 3,4
Accidents du travail	170,0	207,2	7 %	+ 21,9 %	+ 1,5
Famille	325,0	372,1	13 %	+ 14,5 %	+ 1,9
Retraite	1 000,3	1 096,0	39 %	+ 9,6 %	+ 3,8
Retraite Complémentaire Obligatoire	318,1	337,7	12 %	+ 6,2 %	+ 0,8
<b>TOTAL COTISATIONS SOCIALES</b>	<b>2 536,6</b>	<b>2 822,3</b>	<b>100 %</b>	<b>+ 11,3 %</b>	<b>+ 11,3</b>

Source : MSA

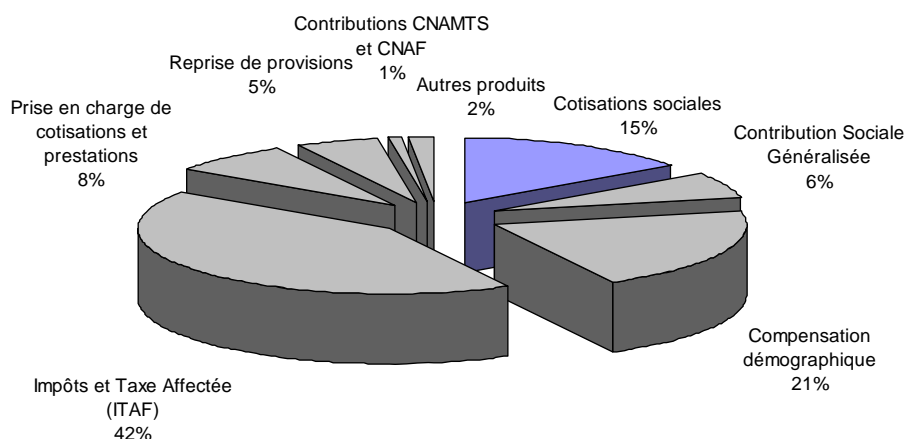
**Progression de + 1,7 % des produits du régime des non-salariés agricoles**

Le montant des produits, en hausse de + 1,7 %, atteint 18,3 milliards d'euros en 2012. Ce montant se partage principalement entre les cotisations sociales et la Contribution sociale généralisée - CSG (21 %), la compensation démographique (21 %), les impôts et taxes affectées - ITAF (42 %) (graphique 2).

L'évolution des produits du régime des non-salariés agricoles est principalement liée à la progression des cotisations sociales (+ 11,3%). Cependant, cette évolution est freinée par la baisse des montants d'impôts et taxes affectées en 2012 (7,7 milliards d'euros en 2012 et - 2,9 % en un an).

**Graphique 2**

**REPARTITION DES PRODUITS DU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES EN 2012**



Source : MSA

## Un résultat net en déficit moins prononcé pour l'année 2012

Le solde du régime des non-salariés agricoles est déficitaire de 1,1 milliard d'euros en 2012 (tableau 5). Ce solde se détermine en fonction des charges, composées à 84 % des prestations légales, et des produits, dont 15 % de cotisations sociales en 2012. Les produits augmentant plus rapidement que les charges, le déficit est moins prononcé qu'en 2011.

Tableau 5

### RESULTAT NET DU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES POUR LES ANNEES 2011 ET 2012

Régime des non-salariés agricoles Toutes branches (montants en millions d'euros)	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Évolution 2012/2011 (en %)
CHARGES	19 262,1	19 372,3	+ 0,6 %
PRODUITS	17 993,0	18 307,8	+ 1,7 %
<b>RESULTAT NET</b>	<b>- 1 269,1</b>	<b>-1 064,5</b>	<b>- 16,1 %</b>

Source : MSA

## Méthodologie

La direction de la Sécurité sociale transmet aux organismes de Sécurité sociale, les données macro-économiques servant à expliquer les évolutions des montants de prestations légales et cotisations sur l'année.

Tableau 6

### PRINCIPALES DONNEES MACRO-ECONOMIQUES – ANNEES 2011 ET 2012

Evolution annuelle moyenne	Réalisation 2011	Réalisation 2012
Prix hors tabac	2,10%	1,90%
Revalorisation des pensions	1,80%	2,10%
Revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales	1,50%	0,75%
Plafond de la sécurité sociale	2,10%	2,90%
Salaire minimum interprofessionnel de croissance	1,76%	3,20%

Source : MSA

## Sigles cités :

- ATEXA : Accident du travail des exploitants agricoles
- ITAF : Impôts et taxes affectées
- RCO : Retraite complémentaire obligatoire
- SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance